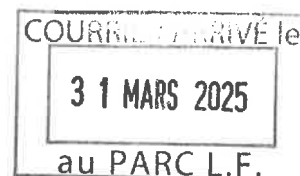


Soline DELCOURT

Les champs

63660 St Clement de Valorgue



Bonjour,

Je ne vois pas la raison d'interdire les engins motorisés dans le Livradois forez

C'est un loisir local dans notre territoire et je suis entièrement pour le conserver

Il n'y a pas ou très peu d'empreintes laisser sur le sol, les seules sont sur des chemins cadastres qui sont d'ailleurs en train de s'effacer

Une seule compétition a lieu c'est la rand'auvergne qui apporte un grand bonheur a l'économie locale

Laisser une liberté de circuler dans les chemins est pour moi entièrement normal

Nous les locaux on se promène tous avec des engins motorisés dans nos forêts qui sont a plus de 90% privé, pas seulement à pied en été